Les nouvelles des Sablons

N° 36 - MARS 2017

Communauté de Communes des Sablons - SMAS - SMEPS

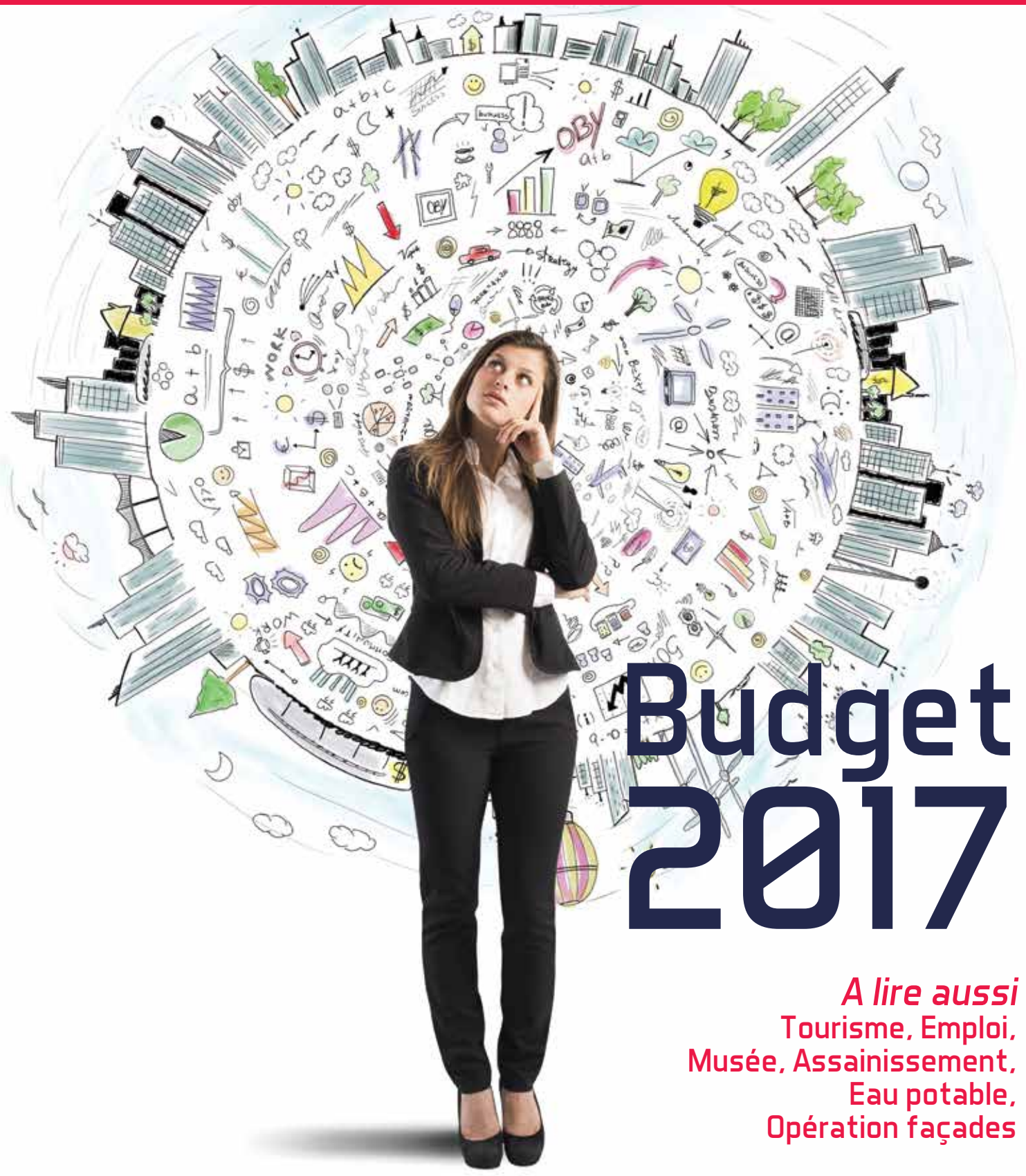

Budget 2017

A lire aussi

Tourisme, Emploi,
Musée, Assainissement,
Eau potable,
Opération façades

La Communauté de Communes, acteur majeur de l'emploi

Régulièrement de nouvelles entreprises, de toutes tailles, choisissent de s'implanter dans les zones d'activités des Sablons drainant dans leur sillage de nouveaux emplois ; ce n'est pas un hasard. Depuis des années une politique de développement économique active et attrayante est menée au sein du territoire afin de proposer aux enseignes des solutions d'aménagement efficaces et flexibles capables de répondre au mieux à leurs besoins. Cette détermination à tout mettre en œuvre pour rendre les Sablons attractifs permet d'ores et déjà de comptabiliser l'installation de près de **30 entreprises pour plus de 1500 emplois supplémentaires générés sur l'ensemble du territoire !**

pôle emploi

Pôle emploi de Méru : une agence à votre écoute

Les 38 collaborateurs de l'agence de Méru sont l'interface entre demandeurs d'emploi et entreprises. Ils incarnent la volonté de modernisation et de proximité de Pôle emploi. Dorénavant chaque demandeur d'emploi a son propre conseiller.
Afin de mesurer son évolution et ses efforts, Pôle emploi analyse régulièrement des indicateurs qui reflètent ses missions : l'indemnisation, le retour à l'emploi, la satisfaction des demandeurs et des entreprises.

Une équipe de conseillers "entreprises" travaille exclusivement avec les entrepreneurs du territoire qui ont un besoin et/ou des difficultés à recruter.

Un 1er rendez-vous en 2017

Afin de poursuivre et renforcer sa collaboration avec les acteurs économiques locaux pour mieux informer et préparer les demandeurs d'emploi aux transitions professionnelles, **le 1er Forum de l'emploi, aura lieu le 1er juin 2017 matin, à la Manufacture**, en partenariat avec la Mission Locale de Méru. Les demandeurs d'emploi pourront y rencontrer une trentaine d'entreprises du territoire à la recherche de nouveaux collaborateurs.

L'agence vous invite à consulter sa page Facebook afin de vous tenir informés : Pôle emploi Méru

Bilan 2016
des résultats encourageants

3357 : c'est le nombre d'inscrits au Pôle emploi de Méru en catégorie A au 31 décembre 2016
3741 : c'est le nombre de demandeur d'emploi inscrits à l'agence qui ont retrouvé un emploi. Une croissance à deux chiffres (+ 11,2 % pour l'agence contre 6,1 % pour le département).
Plan 500 000 formations : 614 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation cette année, soit trois fois plus que l'année précédente avec un résultat significatif puisque 58 % d'entre eux ont retrouvé un emploi dans les six mois.
+ de 150 entreprises du territoire nous ont fait confiance pour leurs recrutements.

Le mot
du Président

Madame, Monsieur,

Chaque nouvelle année apporte à la Communauté de Communes de nouvelles compétences et avec elles de nouvelles responsabilités vis-à-vis de vous.

2017 ne dérogera pas à la règle : malgré des dotations de l'Etat en constante diminution, la CCS ajoute à son arc la gestion complète des zones économiques et des eaux pluviales ainsi que l'accueil des gens du voyage comme le veut la loi *NOTRe*.

Nous sommes malgré tout en capacité de proposer un budget à la hauteur de nos ambitions pour ce territoire ; cela sans accroitre la lourde pression fiscale qui pèse déjà sur les foyers français.

La gestion responsable des finances locales, menant notamment à un endettement historiquement faible de la collectivité, nous permet de maintenir un niveau d'investissement très fort et ainsi de tenir notre ligne de conduite. Nous conserverons l'équilibre entre efforts pour la préservation du Patrimoine, pour la sauvegarde de notre histoire, et chantiers qui continueront d'inscrire les Sablons dans leur temps et dans l'avenir. Je pense ici à la modernisation du pôle de la gare de Méru, au déploiement de la fibre optique, à l'aménagement urbain de Méru avec la création de 2 parkings et d'1 carrefour giratoire et également l'amélioration du cadre de vie du quartier Saint-Exupéry.
Un vaste projet d'assainissement commencera à être mis en œuvre, il concernera à terme 14 communes dont 11 qui ne bénéficient pas à ce jour de l'assainissement collectif et entrainera la suppression de 3 stations d'épuration obsolètes.

Cette volonté permanente de croissance des Sablons porte d'ailleurs des fruits concrets. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les gérants du futur Hôtel-Restaurant de la Tabletterie sont aujourd'hui connus ! Deux professionnels aguerris ont su identifier tout le potentiel, du site en prise directe avec le Musée évidemment, mais également d'un territoire attractif et dynamique.

Cette bonne nouvelle lance l'année 2017 sous d'excellents auspices !

Alain Letellier

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Les ateliers de restauration

Le Musée de La Nacre et de La Tabletterie raconte l'histoire et le savoir-faire des tabletiers de la région de Méru, acquis et transmis au fil des siècles.

Afin que cette virtuosité ne se perde pas, qu'au contraire elle vive et se propage, le Musée maintient en son sein, depuis sa création, des ateliers de production et de restauration spécialisés dans la tabletterie. Chaque pièce est donc unique, le travail entièrement réalisé à la main par nos artisans dans le respect de l'authenticité des gestes de leurs illustres anciens. D'abord plébiscités par de grandes maisons de mode parisiennes, les ateliers connaissent également un vif succès auprès d'autres musées ayant des objets, pour certains inestimables, requérant l'avis ou l'intervention d'experts dans le travail de la nacre, des bois précieux, ou de l'os.
Ce service de conseil et de restauration s'adresse aussi aux particuliers désireux d'être orientés dans leur volonté de réparer, embellir ou faire fabriquer une pièce toute particulière.

Les visiteurs peuvent accéder librement à la boutique du Musée dans laquelle ils trouveront de nombreux articles de tabletterie: dominos, boutons, porte-couteaux, marque-pages, coupe-papiers… Fabriqués sur place.

Pour toutes demandes, vous pouvez prendre contact avec l'atelier.
Tél. : 03 44 22 61 74

La Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Patrimoine industriel, mobilier, naturel, savoir-faire… Tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets et mobilise le mécénat d'entreprise.

La Fondation accompagne le Musée

Le Musée a sollicité le soutien de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la transmission des savoir-faire entretenus au sein de ses ateliers de fabrication et de restauration. Jacky Didelet, boutonnier et Fabrice Soyez, dominotier, partagent leurs connaissances depuis de longs mois avec Stéphanie Millet et Jean-François Barthelemy afin qu'elles survivent et que l'art de la tabletterie se perpétue dans ces murs qui abritèrent des générations de boutonniers. Fidèle à sa mission et consciente de l'importance de ce patrimoine immatériel, la Fondation a retenu le projet proposé par le Musée et co-finance donc, avec la Communauté de Communes des Sablons, la formation des deux élèves.

Restauration à venir de la Tour de Nankin confiée par le Musée des Beaux Arts de Rennes.

Habillons *Petit Cœur*

Mécénat Chirurgie Cardiaque

Le Musée vous propose de mettre vos talents au service d'une noble cause !
L'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants souffrant de malformations cardiaques de venir en France et d'être opérés lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers et techniques.

Vous êtes invités à réaliser le pullover de la mascotte de l'association, un petit ours en peluche nommé *Petit Cœur*, sur lequel un bouton de nacre en forme de cœur sera ajouté. (Le patron du pull est disponible en téléchargement sur le site du Musée et les boutons sur demande au Musée directement ou ajoutés par nos soins pour les participants ne pouvant venir les retirer).

L'un des bénévoles se verra être tiré au sort et gagnera une parure de bijoux ou de stylos. Les oursons seront eux vendus lors de la Bourse aux Jouets (12€) le 14 mai prochain.

L'intégralité des gains de cette vente sera remise à l'association pour l'aider dans son action.

A vos aiguilles pour soutenir cette belle initiative !

Budget CCS 2017 29.624.766 € (+ 16%)

Cette année 2017 marquera un grand pas vers le désendettement complet de la Communauté de Communes. Cet indicateur de la gestion vertueuse des finances publiques permet à la collectivité d'envisager l'avenir sereinement. L'autofinancement dégagé ainsi que la très bonne santé financière permettent de lancer de nouveaux projets structurants pour le territoire. Si la conservation de notre patrimoine est une priorité, les améliorations des installations d'assainissement ou de la voirie indispensables, il est tout aussi capital de négocier dès à présent le virage technologique qui permettra aux Sablons d'accrocher le wagon du numérique et du progrès qui sont vecteurs d'attractivité et d'emploi. Ce budget a donc été bâti avec la triple préoccupation de préserver le passé, d'améliorer le présent et de construire le futur.

Dépenses d'investissement 11.928.669 € dont :

Travaux : 9.847.775 €

- Château d'Andeville 800.000 €
- Eglise de Fresneaux-Montchevreuil (intérieur) 650.000 €
- Eglise de Valdampierre 180.000 €
- Château d'Hénonville, Pavillon Est, toiture, maçonneries 700.000 €
- Eglise d'Hénonville 200.000 €
- Eglise de Lormaison 200.000 €
- Voirie Beaumont-les-Nonains La Longue Rue 137.695 €
- Voirie Méru-Boulaines 190.000 €
- Voirie Valdampierre-Les Marettes 150.000 €
- Giratoire RD 927 (Intermarché) 450.000 €
- Parking Diderot 500.000 €
- Pôle Gare de Méru 950.000 €
- Liaison douce Bornel-Fosseuse 140.080 €
- Fibre optique : 2.000.000 €
- Réseaux eaux pluviales 2.000.000 €
- Rugby club de Méru 600.000 €

Maîtrise d'œuvre : 275.000 €

- Eglise de Lardières 10.000 €
- Eglise de Ressons-l'Abbaye 20.000 €
- Eglise de Neuville-Bosc (toiture nef) 20.000 €
- Eglise d'Ivry-le-Temple (clocher) 45.000 €
- Eglise d'Amblainville (intérieur) 40.000 €
- Voirie Beaumont-les-Nonains Jouy-la-Grange 10.000 €
- Salle Villeneuve-les-Sablons 100.000 €
- Gymnases Amblainville, Méru, Bornel : 10.000 € chacun

Dépenses de fonctionnement 17.696.097 €

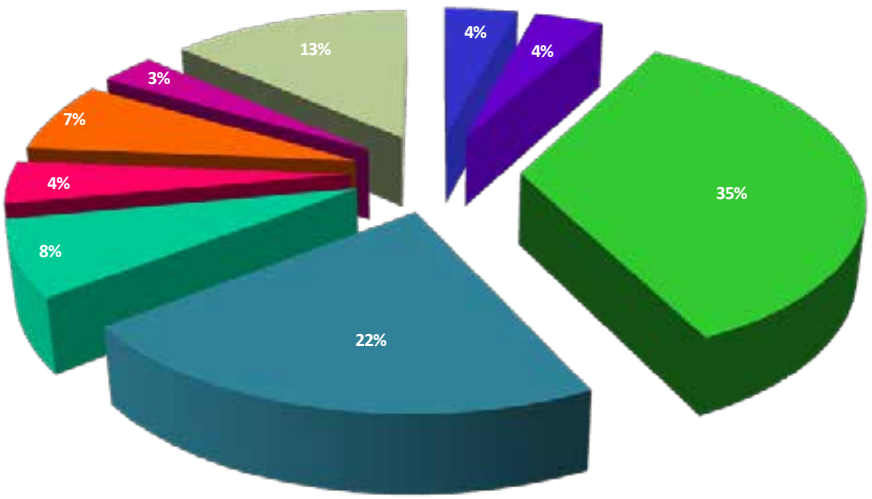

- entretien voiries et réseaux
- Musée
- reversement communes
- ordures ménagères
- incendie/secours
- équipements sportifs
- administration générale
- divers
- financement investissement

Encours de la dette au 1er janvier 2017
537.083 € (-32,13 %)
Capacité de désendettement inférieur à 1 an
15.11 € / hab.

Créer les conditions propices au développement humain et économique du territoire

13
Budgets annexes

- Transport : 1.325.300 €
  notamment l'achat d'un nouveau d'un minibus pour la ligne C
- Portage des repas : 120.800 €
  7 € TTC/repas – pas d'augmentation
  16.500 repas distribués en 2016
- Piscine Aquoise 1.150.000 €
- Assainissement non collectif
  60.000 €
- Zones d'activités (Les Vallées, Ivry-le-Temple, Reine Blanche)
  5.566.280 €
- Musée 783.025 €
- Hôtel 89.000 €
- Cafétéria et séminaires Musée
  28.476 €

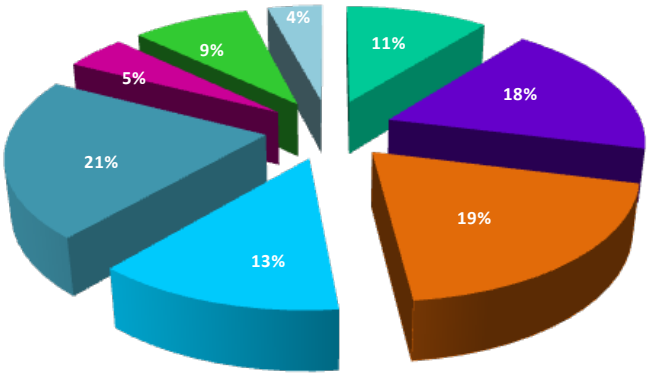

Les recettes 17.696.097 € dont :

- Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises 1.813.107 €
- Côtisation Foncière des Entreprises 3.097.433,15 €
- Taxes d'Habitation et Foncier Non-Bâti 3.300.000 €
- Dotation Globale de Fonctionnement 2.200.000 €
- Taxe Ordures Ménagères 3.600.000 €
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle 788.011 €
- Fonds Nationaux de Garantie Individuelle de Ressources 1.498.666 €
- Autres (Musée, SMAS, SPANC, SMEPS...) 694.050,68 €

Budget Assainissement
8.029.922 €

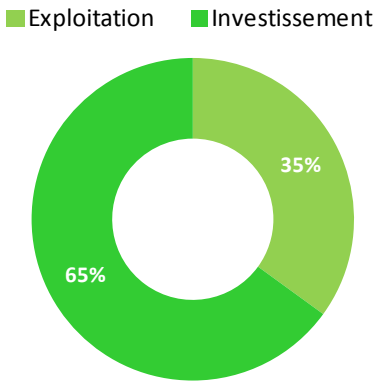

Budget Eau potable
4.299.520 €

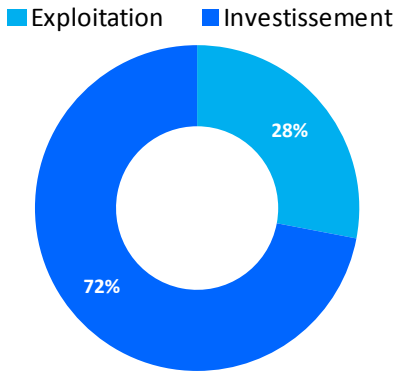

Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons

SMAS

Station de pompage rue Vert Galant, Bornel.

Station de pompage rue Vieille Rue, Belle-Eglise.

Toujours dans l'objectif de maintenir et de valoriser le patrimoine de la collectivité, des travaux ont été entrepris sur le territoire du SMAS :

- Aménagement d'une chambre des vannes et réhabilitation du poste rue Vert Galant sur la commune nouvelle de Bornel ; *voir photo ci-dessus*
- Suppression d'un poste de refoulement par le réaménagement de l'installation de pompage rue Vieille Rue à Belle-Eglise ; *voir photo ci-dessus*
- Mise en conformité réglementaire de cinq installations de lutte contre la formation de gaz sulfuré dans les réseaux d'eaux usées des communes d'Amblainville, Andeville et Saint-Crépin-Ibouvillers ; *voir photo ci-dessous.*

Le montant de ces travaux atteint 138 900 € TTC. Le SMAS poursuivra également la réhabilitation des ouvrages stratégiques.

Borne de livraison de chlorure ferrique et douche de sécurité

Le SMAS et le SMEPS partenaires

Depuis la constitution du SMEPS, les deux syndicats mènent conjointement leurs travaux de réhabilitation et d'extension. Ils poursuivent leur coopération pour la période 2016/2017 avec un investissement de **1 231 700 € TTC** , notamment affecté aux réalisations récentes suivantes :

- **Esches**, extension du réseau d'assainissement et remplacement de la conduite d'eau potable, en coordination avec la réfection de la RD923 par le Conseil Départemental de l'Oise ;
- **Saint-Crépin-Ibouvillers**, réhabilitation des réseaux d'assainissement (Chemin du Tour de Ville) et d'eau potable, (Rue de l'Europe) ;
- **Belle-Eglise**, extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la Rue Champlaid.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pris la compétence d'entretien des installations d'assainissement le 1er janvier 2016. Dans ce cadre, le SPANC a lancé un marché pour l'entretien des dispositifs d'assainissement non collectif sur son territoire. Ce service permet, aux habitants de la C.C.S., de réaliser la vidange de leurs installations conformément à la règlementation en vigueur et à des tarifs compétitifs. Le détail des prestations sera prochainement disponible sur le site internet de la Communauté de Communes des Sablons et par téléphone au 03 44 20 01 60.

Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons

SMEPS

Exemple d'une installation de traitement - Captage de Ribeauville

Le bilan annuel sur la qualité de l'eau distribuée indique un dépassement des limites pour le paramètre déséthylatrazine (pesticide) dans les communes de Laboissière-en-Thelle, La Drenne, Le Coudray-en-Thelle, Mortefontaine-en-Thelle. **Cependant ces dépassements observés sur le captage de Parfondeval ne constituent pas un danger pour la santé des personnes, quelles qu'elles soient.** En effet, la valeur admissible calculée par l'ANSES est de 60 µg/L (les valeurs maximales ayant été observées sur le captage de Parfondeval sont de 0,35 µg/L).

Le SMEPS a toujours mis en place des actions préventives (à destination des habitants, des communes et des agriculteurs) afin de réduire l'utilisation des pesticides et garantir une eau de qualité à ses usagers. Mais l'atrazine (dont la déséthylatrazine découle) n'étant plus utilisée depuis 2001, ces mesures correctives n'auront aucun impact sur la diminution de ce paramètre. C'est pourquoi, cette année, le SMEPS va réaliser des travaux de mise en place d'une unité de traitement des pesticides au niveau du captage de Parfondeval, afin d'améliorer encore la qualité de l'eau distribuée. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Par ailleurs, en attendant la mise en service de cette station de traitement, un arrêté de dérogation aux limites de qualité (uniquement pour le paramètre en question) sera accordé par le Préfet au SMEPS. Après signature, ce dernier sera affiché dans les mairies des communes concernées.

Pour information, Andeville, Mortefontaine-en-Thelle et le Hameau de Crèvecœur (commune de Laboissière-en-Thelle) ne seront pas concernés par cet arrêté de dérogation. L'eau distribuée dans ces communes (ou hameau) ne provient pas du captage de Parfondeval, mais d'un mélange entre le captage de Crèvecœur et du Fond Blanc qui est conforme aux limites de qualité.

Travaux de réhabilitation

Hameau de Jouy-la-Grange à Beaumont-les-Nonains (187 810 € HT)

- Renforcement de 800 mètres linéaires de réseau principal d'eau potable, diamètre 150 mm en fonte ;
- Raccordement de 22 branchements pour une longueur cumulée de 66 mètres linéaires (PEHD DN 25 mm minimum) ;
- Raccordement de 2 poteaux incendie et création d'un nouveau ;
- Mise en place d'une déviation pendant les travaux ;
- Travaux débutant fin mars et s'étendant pendant les vacances scolaires de Pâques afin de gêner un minimum la circulation des cars scolaires (5 semaines de travaux).

Nouvelle année... Nouveaux ateliers !

L'Agenda des ateliers et soirées

Les jardins s'emmêlent :

- le vendredi 17 mars à 18h
  Soirée "Comment démarrer un jardin au naturel ?"
  dans les locaux de la Communauté de Communes des Sablons ;
- le samedi 15 avril à 10h à 12h : "Multipliez vos plantes : marcottage, bouturage et division", Jardins familiaux d'Amblainville ;
- le mercredi 3 mai à 17h30
  Atelier famille "Réaliser des abris à insectes"
  au Centre social et familial Arsène Bulard à Méru, salle Papote ;
- le mardi 20 juin à 18h
  Événement festif de clôture du programme "Trocs et astuces" (de plantes, graines et conseils en jardinage) dans les locaux de la Communauté de Communes des Sablons.

Réservations au 03.23.80.03.02

SAMEDI 3 JUIN
AU GOLF DE REBETZ À CHAUMONT-EN-VEXIN
DIMANCHE 4 JUIN
AU GOLF DES TEMPLIERS À IVRY-LE-TEMPLE

COMPÉTITION DE GOLF SUR LES 2 JOURS - RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 03 44 49 15 54

Faites du Tourisme !

La "Faites du Tourisme" aura lieu les 3 et 4 juin 2017 en parallèle avec le Trophée des Sablons.

Samedi 3 juin au golf de Rebetz à Chaumont-en-Vexin
Dimanche 4 juin au Golf des Templiers à Ivry-le-Temple

L'Office de tourisme des Sablons et la Communauté de Communes du Vexin-Thelle organisent en partenariat la 1ère Faites du Tourisme.
Au programme, 2 jours d'animations, de concerts, de rencontres avec les producteurs, d'ateliers, de surprises :

- Découverte des produits du terroir de la Ferme de Mésenguy lors du marché artisanal et fermier qui se tiendra en alternance dans les 2 golfs ;
- Initiation à la poterie de Laeti Céramique de 7 à 77 ans ;
- Atelier collier organisé par le Musée de la Nacre et de la Tabletterie (Tél. : 03 44 22 61 74) ;
- Baptême de golf, les mots ***putter et greenfee*** n'auront plus de secret pour vous ;
- Présentation de la programmation du Festival du Vexin 2017 ;
- Randonnée botanique et culturelle : Laure Hache, guide nature, nous emmènera sur les chemins des Sablons.

La Fête est ouverte à tous et permettra de découvrir les deux territoires au travers de leur patrimoine, de leurs richesses gastronomiques, de leurs artisans et des partenaires touristiques.
Le programme complet sera disponible prochainement auprès de l'Office de tourisme des Sablons.
Rens. : Office de tourisme des Sablons - 51, rue Roger Salengro - 60110 Méru
Tél. : 03 44 84 40 86 / Mail: contact@tourisme-sablons-nacre.fr

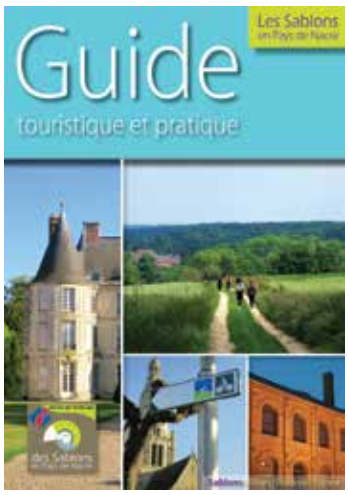

Guide touristique et pratique

Courant mars, venez découvrir le nouveau *Guide touristique et pratique des Sablons 2017-2018*, disponible gratuitement à l'Office de tourisme des Sablons : hébergements, restaurants, produits du terroir, loisirs, informations pratiques. . . tout est là pour vous faire vivre les Sablons autrement !!

Carte des Randonnées

Envie de randonner ?
L'Office de tourisme des Sablons met à votre disposition des parcours de randonnées d'ici et d'ailleurs.
Très prochainement, une carte des randonnées Vexin-Sablons intercommunautaire sera distribuée gratuitement à l'Office de tourisme.

L'Agenda de la Semaine

Et pour ne rien rater des manifestations et événements à venir, inscrivez-vous à l'Agenda de la Semaine en envoyant vos coordonnées par mail à contact@tourisme-sablons-nacre.fr

Les Sablons, laissez-vous surprendre...

Communauté de Communes des Sablons

Opération Façades

L'Opération Façades qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un dispositif propre à la Communauté de Communes des Sablons qui vise à inciter les habitants de l'intercommunalité à entreprendre des travaux de rénovation, de nettoyage ou de restauration des façades visibles depuis la rue par un accompagnement technique et financier. La décision d'attribution de la subvention sera effectuée après étude des dossiers par la Commission Façade.

L'Opération Façades, qui est concerné ?

Tout habitant d'une commune des Sablons propriétaire d'une habitation principale ou secondaire datant d'avant 1960 et ayant une ou des façades visibles depuis la rue est éligible à cette initiative.

Montant de l'aide financière

- 30 % du coût TTC des travaux subventionnables, (dans la limite d'un plafond de 10 000 €),
- L'aide est plafonnée à 3000 € et octroyée sans conditions de ressources, (portée à 5000 € soit 50 % du coût total des travaux pour le centre de Méru),
- L'accord de la subvention doit être notifié par la C.C.S. avant le démarrage des travaux,
- Le paiement de la subvention aura lieu après une visite de conformité et sur présentation des factures originales acquittées.

Des dispositifs particuliers complémentaires

Méru, Hénonville, Saint-Crépin-Ibouvillers, Neuville-Bosc et Valdampierre s'associent à la C.C.S. afin d'encourager la rénovation des façades aussi bien en zone urbanisée que dans les villages en proposant des aides supplémentaires incitatives. Elles s'ajoutent à la participation déjà apportée par la C.C.S. dans le cadre de l'Opération Façades classique.

Le montant de subvention est porté à : 80 % ou 60 % selon la localisation dans le centre de Méru, 60 % à Hénonville et Saint-Crépin-Ibouvillers, 40 % à Neuville-Bosc. Valdampierre participe à hauteur de 10 % de la somme allouée par la C.C.S. Cette opération unique dans l'Oise permet de renforcer l'attractivité et l'image de nos villes et villages.

Sous quelles conditions ?

- L'habitation concernée doit être construite antérieurement à 1960 (habitation principale ou secondaire) ;
- Seuls les travaux entrepris sur les façades visibles de la rue sont subventionnables ;
- Les travaux doivent être réalisés par une entreprise du bâtiment inscrite au Registre des métiers ou Registre du commerce et de sociétés et ayant une qualification concernant les travaux de façades ;
- Les prescriptions architecturales établies par le CAUE lors de la visite préalable doivent être respectées ;
- La demande de subvention doit être effectuée avant tout travaux.

Tous les détails sur www.cc-sablons.com

Conserves, canettes, c'est dans la jaune qu'on les jette !

7 boîtes de conserve et canettes sur 10 ne sont toujours pas recyclées. Le geste est simple ! Directement dans le bac jaune sans lavage préalable. Le guide des bonnes pratiques du tri est disponible sur le www.cc-sablons.fr/environnement/ordures ménagères

Retour sur Aiguille en Fête

Le Musée de la Nacre et de la Tabletterie était gracieusement invité au salon Aiguille en Fête du 2 au 5 février dernier à Paris Porte de Versailles.
L'atelier reconstitué et les démonstrations proposées aux de 40.000 visiteurs en 4 jours ont connu un vif succès ! Les témoignages de sympathie et de soutien se multiplient, tout comme les visites et inscriptions à la newsletter du Musée.
Infos inscriptions Newsletter : www.musee-nacre.com

Zoom

Camille Vergnaud et Magdid Benchater devant le bâtiment entièrement rénové qui accueillera bientôt l'Hôtel et Restaurant de la Tabletterie.

L'Hôtel- Restaurant de la Tabletterie

Forts de leurs expériences respectives, Camille Vergnaud et Magdid Benchater unissent leurs compétences afin de faire de ce site emprunt d'histoire, un lieu dans lequel la satisfaction client sera le maître mot. Ils impriment dès à présent leurs marques et posent leurs yeux avisés sur chaque détail du chantier afin que le futur établissement réponde en tous points aux exigences d'une clientèle qu'ils attendent nombreuse. L'ouverture est prévue au plus tard pour la rentrée 2017.

Imprimé par ISL - Creil - Ne pas jeter sur le voie publique